

JOURNÉES INTERDISCIPLINAIRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - NANTES

Colloque

Le traitement des eaux en bouteille : révélation d'un scandale ou rémission d'une pratique inévitable ?

Mardi 4 mars 2025 - De 14H00 à 17H00

ENTRÉE LIBRE

Salle 133 (Bâtiment A)

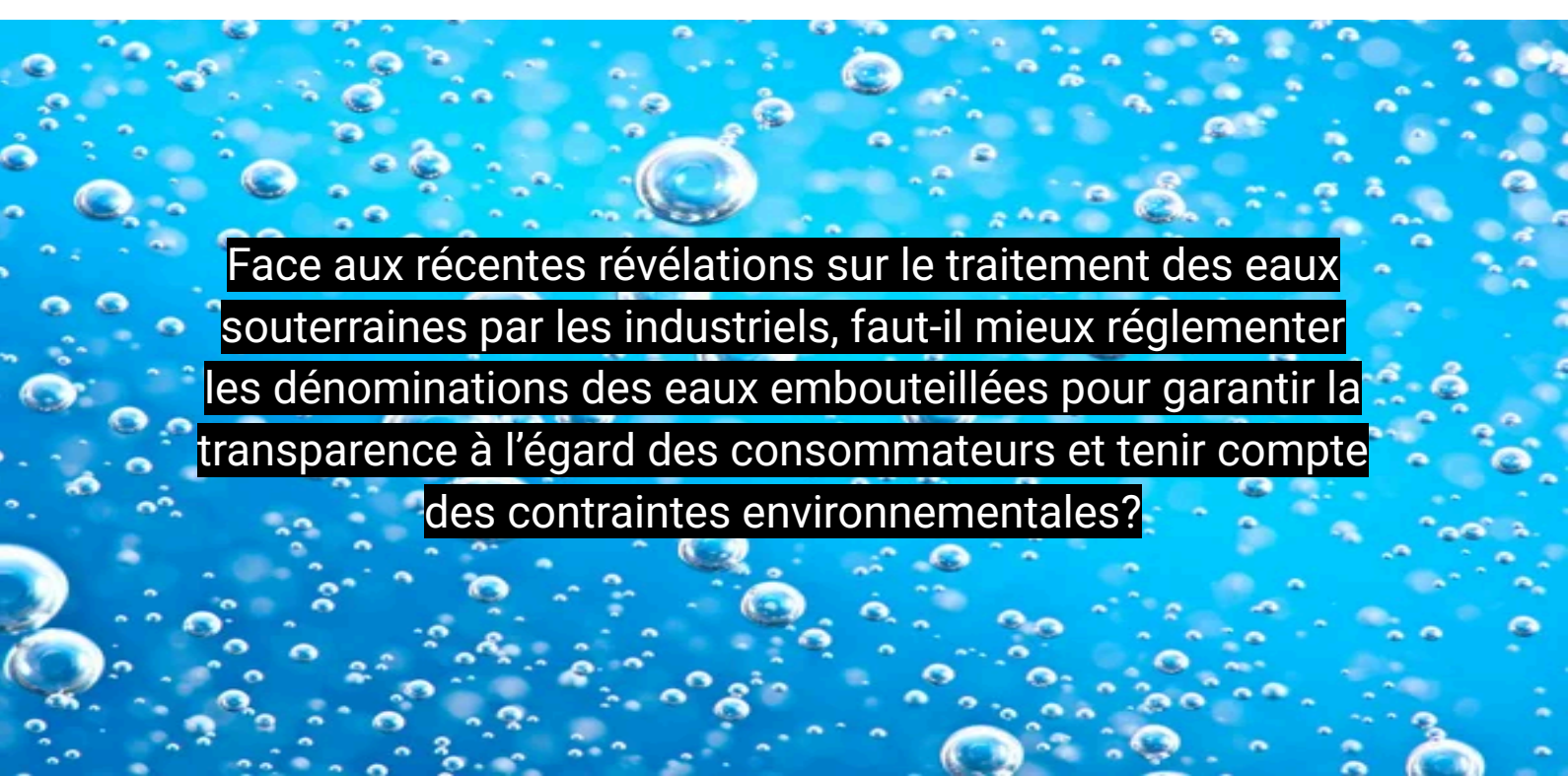


PRÉSENTATION

Les enjeux écologiques et sanitaires font aujourd'hui partie des priorités pour les consommateurs. Cette vigilance lors de l'achat repose particulièrement sur un facteur : **l'information** disponible sur le produit. A cet égard, les eaux embouteillées sont au cœur d'une polémique. En janvier 2024, Le Monde et Radio France ont révélé que de nombreuses eaux de marques, vendues sous les étiquettes "eau minérale naturelle" ou "eau de source", **subissent en réalité des traitements de purification similaires aux traitements employés pour l'eau du robinet.**

Ce scandale a pris de l'ampleur et certains grands groupes ont été mis en cause dans des affaires judiciaires. Pour répondre aux attentes des usagers, les sénateurs ont initié une mission d'information dont les conclusions ont été adoptées le 16 octobre 2024. **Mise en conformité difficile par les grands groupes, manque de clarté et de transparence sur la position des autorités publiques**, le rapport dénonce les lacunes de nombreux acteurs, allant de l'État aux industriels, ce qui a donné lieu à une enquête du Sénat, toujours en cours.

Ce sujet d'actualité aux enjeux économiques et environnementaux importants **pourrait définir une évolution à venir dans la consommation et la dénomination du produit qu'est l'eau embouteillée.** Au-delà des intérêts du consommateur, il est essentiel de considérer l'impact environnemental sur la gestion, tant quantitative que qualitative, des ressources en eau. Ce colloque vise à favoriser une réflexion plurielle sur cette thématique, à partir d'une même problématique :



Face aux récentes révélations sur le traitement des eaux souterraines par les industriels, faut-il mieux réglementer les dénominations des eaux embouteillées pour garantir la transparence à l'égard des consommateurs et tenir compte des contraintes environnementales?

PROGRAMME

13H45 - Accueil des participants

14H00 - Introduction du sujet et des intervenants par les étudiants organisateurs du colloque

14H15 - Présenté par Maître Nerja PERION - Avocate en droit économique, inscrite au barreau de Nantes chez FIDAL

- *La réglementation applicable aux dénominations des eaux embouteillées*

14H35 - Intervenant à préciser

- *Les obligations environnementales des producteurs d'eau embouteillée*

14H55 - Présenté par Madame Antoinette GUHL - Sénatrice de Paris en charge du rapport d'information

- *Les contrôles sanitaires et environnementaux*

15H15 - Présenté par Madame Ingrid KRAGL - Directrice de l'information et des enquêtes à Foodwatch France

- *Le consommateur face à l'épreuve des pratiques commerciales trompeuses*

15H35 - Discussion avec la salle

15H40 - Pause

16H10 - Table ronde de clôture

- *Le consommateur peut-il encore attendre une eau de standing ou devrait-il se contenter d'une eau standard?*

17H00 - Clôture

ORGANISATEURS

Étudiants

- Master 2 Droit du marché

BAYITSA BANZANI Louis, LAVIOLETTE Hugo, SAHANOGO Joachim,
TOUTAIN Mathis

- Master 2 Droit de l'environnement et des transitions
écologiques

LOMBARDO Caroline

Encadrants

- FRIANT-PERROT Marine, Responsable du Master 2 Droit du marché
 - ROBERT Sabrina, Responsable du Master 2 Droit de l'environnement et de la transition écologique
- MOURIER-BOUCHON Gaëlle, Directrice de la Mission pour la Transition écologique de Nantes Université

Accès

Adresse : UFR Droit et Sciences politique, Chemin de la Censive du Tertre,
44313 Nantes

En transports en commun : Tramway ligne 2, arrêt Facultés ; Bus lignes E5,
20 ou 80, arrêt Fac de Droit ; Bus ligne 26 arrêt Petit Port ; Bus ligne 75 arrêt
Facultés

En voiture : Suivre les indications "Universités", sortie périphérique N°39
"Porte de la Chapelle"

Parking : Faculté de Droit/IAE Nantes bâtiment Petit Port